

**COMMUNE DE LANGUEUX**  
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 19 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Jean-Yves HINAULT, Jean-Louis SENECHÉAU, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés                    Messieurs Christian KERAUTRET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Richard HAAS)

Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Béatrice REDON

Secrétaire de séance                Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2023-76**

|  |
|--|
| <b>DESIGNATION D'UN ELU REFERENT ATLAS DE LA BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE</b> |
|--|

Rapporteur :                    Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Monsieur Jean-Marc LABBE, Vice-président « délégué à la transition écologique et énergétique » de Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite constituer un Comité de Pilotage pour mettre en œuvre un Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

Dans le cadre de cette dynamique, Saint-Brieuc Armor Agglomération invite donc les communes à désigner un élu référent afin d'être un interlocuteur privilégié de l'Agglomération pour ces questions.

La candidature de Monsieur Hubert HILLION est proposée pour le groupe de la Majorité.

La candidature de Madame Valérie TRAISSAC est proposée pour le groupe de l'opposition « Agir durablement pour Langueux ».

Suite au vote à main levée, Monsieur Hubert HILLION est élu à la majorité.

**Il est donc proposé :**

- ⇒ de désigner Monsieur Hubert HILLION comme élu référent ABI ;
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (vote CONTRE de Françoise HURSON, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE, Yann HAMON).**